Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213501208-20251210-D124_25-DE

- VILLE DE GEVEZE -

DÉLIBÉRATION

Conseil municipal du 10 décembre 2025

Le mercredi 10 décembre 2025 à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Gévezé s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUAULT, maire, après avoir été convoqué le 4 décembre 2025, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents :
M. ROUAULT Jean-Claude ; M. RIO Guy ; Mme BRIAND Nelly ; M. CHEVILLON Christian ; Mme HERVÉ Françoise ; M. SURCOUF Robert ; Mme MALLIER Yvette ; Mme GAUTIER Nadine ; Mme SAUVEE Chantal ; M. BONNINEAU Alex ; Mme COZIAN Josette ; M. RIDARD Pascal ; Mme DESLOGES Irène ; M. BLEU Mickaël ; Mme CLERMONT Sonia ; M. BUREAU Yannick ; M. DAVID Willy ; Mme CHEVRIER Anne-Charlotte.

Absents :
M. PARET Michel ; M. LAMBARD Daniel ; Mme PANAGET Béatrice ; M. LAFROGNE Ronan ; Mme BORDAGE Christelle ; Mme RENEL Mélanie ; M. NANA Paul-Marcelin ; Mme MORDELET Sandrine ; Mme LAMBARD Héloïse.

Procurations de vote :
Mme MORDELET Sandrine à Mme MALLIER Yvette
Mme LAMBARD Héloïse à Mme CHEVRIER Anne-Charlotte.

Nombre de conseillers municipaux : 27
Quorum : 14
Présents : 18
Absents : 9
Procurations : 2
Votants : 20

****

COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE

N°124/25

1.1. Commande publique

- Création d'une annexe délocalisée du centre technique municipal (local espaces verts) :
  - Mission de Contrôle technique : ALPES CONTROLES (2.600 € HT)
  - Mission CSPS : ALPES CONTROLES (1.600 € HT)

1.2. Réalisation d'un emprunt

- Souscription d'un emprunt de 1 200 000 € auprès du Crédit Mutuel ARKEA pour une durée de 20 ans, au taux d'intérêt du livret A + 0,55 %.

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213501208-20251210-D124_25-DE

1.3. Droit de préemption urbain

- Parcelle AL 647 d'une superficie de 34 m² 4 allée André Gide (non bâti)
- Parcelle AL 646 d'une superficie de 105 m² 2 allée André Gide (non bâti)
- Parcelles AM 721 d'une superficie de 53 m², AM 722 d'une superficie de 6 m² allée de Quiberon (non bâti)
- Parcelle OA 917 d'une superficie de 629 m² 4 rue du Tertre (bâti sur terrain propre)
- Parcelle AC 44 d'une superficie de 879 m² 13 rue de la Mézière (bâti sur terrain propre)
- Parcelles AL 394 d'une superficie de 429 m², AL 402 d'une superficie de 1689 m², AL 384 d'une superficie de 2055 m² 13 avenue de la Croix du Vivier (appartement, bâti sur terrain propre)
- Parcelles AH 189 d'une superficie de 491 m², AH 36 d'une superficie de 525 m² 32 la Douve (bâti sur terrain propre)
- Parcelle AM 515 d'une superficie de 187 m² 6 rue Georges Sand (bâti sur terrain propre)
- Parcelle AM 618 d'une superficie de 369 m² 22 rue des Pêchers (bâti sur terrain propre)

Délégation Rennes Métropole

- Parcelle AO 170 d'une superficie de 171 m² 6 rue de la Cour aux Josses (bâti sur terrain propre).

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

MAIRIE DE GEVEZE
35 (Ille-et-Vilaine)

Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Claude ROUAULT